



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, session 2024

N° G1X41IR2IOP

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, au titre de l'année 2024 :

Monsieur DARTY Didier, ingénieur de recherche hors classe, président, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Créteil, Créteil.

Monsieur ROUSSEAU Yves, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, expert, Université de Perpignan, Perpignan.

Madame ASPE Amandine, ingénieure de recherche hors classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Monsieur BENHAMOU Éric, ingénieur de recherche hors classe, expert, Institut national des sciences appliquées Lyon, Villeurbanne.

Madame PENAS Sarah, ingénieure de recherche hors classe, experte, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Monsieur DREYDEMY Guillaume, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université de Lorraine, Nancy.

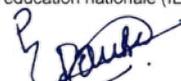
Madame HOUDAN-FOURMONT Aude, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de Caen Normandie, Caen.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 18/06/2024

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON